Marc Archambault

Ingénieur ENIBe

Suppléant Benoît PITAVAL

La division des loyers

Je propose de <u>diviser le montant des loyers par 2</u>!! Je suis locataire et il y a bien trop peu de locataires à l'assemblée nationale, la notion de parité semble exclure ce domaine. La hausse des loyers est un abus organisé qui doit cesser car rien n'explique qu'un immeuble construit il y a des décennies fasse l'objet de hausses de loyers. Le loyer devrait baisser au fur et à mesure du temps. Le montant excessif des loyers fragilise énormément notre économie en période de crise, comme ce fût le cas durant le confinement. Pour que l'état ne soit plus obligé de payer une partie des loyers, il suffit de les diviser, voila une bonne réforme. Et comme toutes les bonnes réformes suscitent la gourmandise on pourra aussi penser aux autoroutes pour les concessions successives.



Finalement la division des loyers c'est du **pouvoir d'achat pour les français** et une **recette pour l'état** par l'augmentation de la consommation et les rentrées de TVA.

L'écologie non-financière

L'écologie non financière est une démarche scientifique, technique et pratique destinée à combattre les effets négatifs de l'argent sur la vie terrestre.

C'est une démarche de mon invention, elle prend sa source dans l'incompréhension générale vis à vis du réchauffement climatique et elle vise à découvrir les moyens de l'arrêter, puis bien sûr à les mettre en œuvre.

Cette démarche en est à ses débuts et malheureusement elle est complexe ; vous trouverez plus d'informations sur mon site : marcarchambault.fr / enf /

Ce qui est déjà certain c'est que le site médian induit indirectement énormément de gaz à effets de serre et que les 2 points ci-dessous sont cruciaux localement :

- <u>désactiver le pôle métropolitain</u> et ramener les fonctions des sites médians vers les villes sans détruire les bâtiments correspondants. Ils pourront être récupérés. Par exemple : l'hôpital de Trévenans pourrait devenir un hôpital de réserve en cas d'épidémie majeure.
- développer un **projet** « **ville toutes activités** » : pour limiter les déplacements les villes doivent devenir des lieux de vie, de travail, de soins, de fabrication, de commerce etc...

La retraite à 60 ans.

Il faut arrêter de procéder par retouche sournoise et présenter un projet correct, complet et chronologique. Et pour commencer : le système de retraite du personnel politique ne dois pas être plus favorable que le système général.

Préparer la réindustrialisation

L'industrie naît à la fois d'une volonté et d'un équilibre. La région d'accueil doit avoir le souhait de vivre honnêtement pour prétendre à de grands projets industriels. Il faut choisir un cap, cesser de courir après les subventions, cesser de profiter des étudiants et de l'évasion fiscale, s'orienter vers le projet nucléaire français. Et ce projet nucléaire, la France en a besoin pour limiter ses rejets de CO2 et pour assurer son indépendance énergétique. La France a besoin d'une responsabilité collective pour s'engager avec son industrie. Il faudra aussi faire le point car l'usine 'Alsthom' a perdu 1/3 de sa surface et les ailettes à Cravanche. Les capacités que nous avions lors du projet nucléaire initial sont à vérifier et à compléter.

Les nombreuses installations sur des terrains en campagne artificialisent trop les sols pour trop peu d'emplois par m². Alors que **l'industrie a sa place en ville** ou en périphérie si elle n'est pas dangereuse. Elle a souvent créé la ville autour d'elle sous forme de cité ouvrière mais quand elle ne le peut pas il est important de limiter les déplacements. Trop de villes deviennent des cités dortoirs et administratives.

Les ateliers ont besoin de chefs d'équipes et de contremaîtres issus du monde ouvrier.

Pour les marchandises il faut redévelopper le train et avoir des sites polyvalents pour limiter les transports et les émissions de CO2

Transformation de l'UTBM

L'UTBM est un établissement d'enseignement supérieur largement surdimensionné pour le Nord Franche-Comté. Son monopole local sur la mécanique (disparition de l'ENI et du département GMP de l'IUT) entraîne des effets pervers inadmissibles. Je propose de diminuer fortement la taille de cet établissement et de reprendre certains concepts issus de l'ENI, tels que le logement des étudiants par l'établissement (important pour les émissions de CO2).

Le combat contre un nazisme éteint depuis longtemps ne justifie pas d'en reprendre les méthodes. La volonté de relations avec l'étranger ne doit pas entraîner une haine du patriotisme français. Les démarches écologiques portant sur les structures de l'état doivent être menées de manière responsable.

L'enseignement

Il faut redonner à la formation technique son ampleur de jadis, tant en théorie qu'en pratique. Je souhaite qu'une part des formations de techniciens, d'ingénieurs, d'infirmières et même de médecins soient hors système universitaire.

La description de l'Histoire.

En tant que fils de déporté je souhaite que l'usage du mot 'Shoah' soit remplacé par celui du mot 'déportation' qui a l'avantage de décrire la situation de tous les déportés de manière égalitaire.

Plus d'informations sur mon site : marcarchambault.fr/politique/legislatives2022